

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN A ÉTÉ MARQUÉE PAR UNE RÉUNION SPÉCIALE À L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE

29 novembre 2011

La Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien a été marquée cet après-midi par une réunion spéciale à l'Office des Nations Unies à Genève, conformément à la résolution 32/40 B de l'Assemblée générale.

Présidant la réunion, M. Kassym-Jomart Tokayev, Secrétaire général adjoint et Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, a donné lecture du message adressé à cette occasion par M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, qui souligne que la création d'un État palestinien, vivant aux côtés d'Israël dans la paix et la sécurité, n'a que trop tardé. La nécessité de résoudre ce conflit se fait plus pressante compte tenu des bouleversements historiques que connaît toute la région. Le Secrétaire général exhorte les dirigeants israéliens et palestiniens à faire preuve de courage et de détermination dans la recherche d'un accord sur une solution à deux États. Il invite les deux parties à présenter des propositions sérieuses sur les frontières et la sécurité et à en discuter directement entre elles, avec le soutien actif du Quatuor, dans une volonté commune de parvenir à un accord d'ici à la fin de 2012. La récente intensification par Israël de ses activités d'implantation de colonies de peuplement à Jérusalem-Est et en Cisjordanie constitue un obstacle majeur, souligne M. Ban, avertissant par ailleurs que la communauté internationale n'admettra pas d'actions unilatérales sur le terrain. De son côté, l'Autorité palestinienne devrait trouver les moyens de désamorcer la situation, de remédier au climat actuel de division et d'envisager une participation directe à la recherche d'une solution négociée. M. Ban exhorte les Palestiniens à surmonter leurs divisions; l'unité des Palestiniens autour d'une solution négociée prévoyant deux États est essentielle à la création d'un État palestinien à Gaza et en Cisjordanie. Évoquant par ailleurs la demande d'adhésion à l'ONU présentée par les responsables palestiniens, M. Ban a souligné que la décision appartient aux États Membres et qu'il ne faut pas perdre de vue l'objectif ultime, qui consiste à parvenir à un accord de paix négocié sur toutes les questions relatives au statut final, notamment celles concernant les frontières, la sécurité, Jérusalem et les réfugiés.

Des déclarations ont également été faites au nom du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés, ainsi que par des représentants de la Ligue des États arabes, de l'Organisation de coopération islamique, du Mouvement des pays non alignés et de l'Union africaine. Une représentante des organisations non gouvernementales accréditées auprès du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a également pris la parole.

La réunion a enfin entendu un message adressé par le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, qui, après avoir rappelé qu'Israël a aujourd'hui beaucoup plus de terres que ce qui lui avait été accordé lors du partage de 1947, déplore qu'Israël rejette toutes les décisions de la communauté internationale et se considère au dessus des lois. Aussi, M. Abbas en appelle-t-il à la reconnaissance de la Palestine sur les frontières de 1967. Si Israël souhaite négocier sur la base des frontières de 1967, il ne faut pas empêcher la Palestine de devenir membre des Nations Unies. Le Président de l'Autorité palestinienne rappelle par ailleurs que les implantations de colonies sont illégitimes et se dit affligé par la politique de sélectivité et de deux poids, deux mesures dans l'application du droit international.

Il a été annoncé en fin de séance que des messages à l'occasion de la Journée internationale ont également été reçus de la part des chefs d'État des pays suivants: Maldives, Qatar, Turquie et Sri Lanka.

Aperçu des déclarations

M. Kassym-Jomart Tokayev, Secrétaire général adjoint et Directeur de l'Office des Nations Unies à Genève, a donné lecture du message adressé par le Secrétaire général de

L'Organisation des Nations Unies, à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, dans lequel M. Ban Ki-Moon souligne que la «création d'un État palestinien, vivant aux côtés d'Israël dans la paix et la sécurité, n'a que trop tardé». «La nécessité de résoudre ce conflit se fait plus pressante compte tenu des bouleversements historiques que connaît toute la région», ajoute le Secrétaire général. «J'exhorte les dirigeants israéliens et palestiniens à faire preuve de courage et de détermination dans la recherche d'un accord prévoyant une solution à deux États susceptible d'ouvrir des perspectives plus radieuses aux enfants palestiniens et israéliens». «Cette solution doit mettre un terme à l'occupation qui a débuté en 1967, et répondre à des soucis de sécurité légitimes», précise le Secrétaire général, avant d'ajouter que «Jérusalem doit surgir des négociations en tant que capitale de deux États». «Une solution juste et concertée doit être trouvée pour les millions de réfugiés palestiniens éparpillés dans la région», affirme le Secrétaire général de l'ONU dans son message.

Tout en reconnaissant que la réalisation de cet objectif pose de nombreux problèmes, M. Ban souligne un résultat important - «en vérité, historique» - obtenu par l'Autorité palestinienne au cours de l'année écoulée, à savoir que l'Autorité palestinienne dispose à présent des institutions nécessaires pour assumer les responsabilités d'un État, si un État palestinien venait à être créé. À cet égard «la suspension actuelle par Israël des transferts de recettes douanières et fiscales dues à l'Autorité palestinienne risque de compromettre ces acquis», déplore le Secrétaire général, avant d'ajouter que ces recettes doivent être transférées sans tarder.

Par-dessus tout, il est crucial qu'un avenir politique se dessine, souligne en outre M. Ban, se disant profondément préoccupé par l'absence de négociations israélo-palestiniennes, alors que la confiance entre les parties continue de se dissiper. Dans son message, le Secrétaire général invite les deux parties à présenter des propositions sérieuses sur les frontières et la sécurité et à en discuter directement entre elles, avec le soutien actif du Quatuor, dans le cadre d'une volonté commune de parvenir à un accord d'ici à la fin de 2012.

Il incombe particulièrement aux parties de mettre un terme aux provocations et de créer un cadre favorable à des négociations constructives, rappelle en outre M. Ban. «La récente intensification par Israël de ses activités d'implantation de colonies de peuplement à Jérusalem-Est et en Cisjordanie constitue un obstacle majeur», souligne-t-il. «Les activités d'implantation sont contraires au droit international et à la Feuille de route et doivent cesser», insiste-t-il. «La communauté internationale n'admettra pas d'actions unilatérales sur le terrain», avertit par ailleurs le Secrétaire général. De son côté, l'Autorité palestinienne devrait trouver les moyens de désamorcer la situation, de remédier au climat actuel de division et d'envisager une participation directe à la recherche d'une solution négociée. M. Ban a exhorté les Palestiniens à surmonter leurs divisions, en s'appuyant sur les engagements de l'Organisation de libération de la Palestine, les positions du Quatuor et l'Initiative de paix arabe. Il a pris acte de l'action soutenue que mène le Président Abbas en vue de la constitution d'un gouvernement de transition, qui préparera la tenue d'élections présidentielles et législatives en mai. L'unité des Palestiniens autour d'une solution négociée prévoyant deux États est essentielle à la création d'un État palestinien à Gaza et en Cisjordanie, souligne le Secrétaire général.

Évoquant par ailleurs la demande d'adhésion à l'ONU présentée par les responsables palestiniens, M. Ban a souligné que la décision, en la matière, appartient aux États Membres et que, quel que soit l'avis qui prévaudra, «nous ne devrions pas perdre de vue l'objectif ultime, qui consiste à parvenir à un accord de paix négocié sur toutes les questions relatives au statut final, notamment celles concernant les frontières, la sécurité, Jérusalem et les réfugiés». La communauté internationale doit contribuer à faire évoluer la situation vers un accord de paix historique, a conclu M. Ban.

M. **FODÉ SECK** (Sénégal), représentant du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, est intervenu au nom de M. Abdoulaye Wade, Président du Sénégal, pays qui préside le Comité. Il a exprimé le soutien du Comité au peuple palestinien et à ses dirigeants. Dans ce message, le Président attire l'attention sur le contexte particulier dans lequel s'inscrit la célébration de la Journée cette année, un contexte marqué par la demande d'adhésion de la Palestine en tant qu'État membre des Nations Unies, et rappelle que son pays avait indiqué devant l'Assemblée générale, en septembre dernier, qu'il

apportait son appui ferme à cette requête.

Le Comité appelle le Gouvernement israélien à lever les obstacles à la poursuite du règlement de paix en mettant fin aux colonies de peuplement. Il souligne que la poursuite des colonies de peuplement conforte les extrémistes de tous bords et invite le Quatuor à assumer pleinement ses responsabilités pour une solution pacifique juste et définitive du conflit, dans l'intérêt bien compris des peuples palestinien et israélien. En définitive, soutenir la création d'un État palestinien coexistant pacifiquement avec celui d'Israël c'est certes contribuer à la réparation d'une injustice historique. Mais c'est aussi, et surtout, aider cette région meurtrie par la guerre à se libérer de la peur et de la violence pour bâtir un destin de paix et de prospérité.

Intervenant également au nom du Comité du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés, M. **Seck** a donné lecture du message du Président du Comité spécial dans lequel ce dernier souligne que sur le terrain, les perspectives de solution continuent de nous échapper et que les politiques et pratiques du régime actuel d'occupation continuent de violer de nombreux droits de l'homme. Nombreux sont les Palestiniens qui dépendent totalement de l'aide humanitaire, souligne-t-il. Il rappelle qu'au début de ce mois, le Comité spécial a soumis son rapport annuel dans lequel il est fait référence à la première visite jamais effectuée par le Comité dans la bande de Gaza, dont le bouclage continue de constituer une punition collective. Seule une solution politique permettra aux Israéliens et aux Palestiniens de vivre dans la paix et la sécurité, conclut le Président du Comité dans sa déclaration.

M. SAAD ALFARARGI (Ligue des États arabes) a donné lecture du message transmis par le Secrétaire général de la Ligue dans lequel ce dernier dénonce la position obstinée d'Israël dont le Gouvernement refuse de renoncer à l'implantation de colonies en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Israël continue de défier la légitimité internationale et les droits de l'homme, ce qui menace la solution de deux États et tue dans l'œuf toute possibilité de création d'un État palestinien. Israël poursuit son bouclage inhumain de Gaza et adopte un nombre effarant de politiques racistes et dangereuses qui rappellent la politique d'apartheid qui prévalut en son temps en Afrique du Sud, déclare le Secrétaire général de la Ligue des États arabes dans son message. La communauté internationale se doit de passer à l'étape des pressions efficaces et réelles pour contrer la politique israélienne arrogante, souligne-t-il.

Aujourd'hui, poursuit le message, il apparaît improbable que les négociations portent leurs fruits. Aussi, le Secrétaire général de la Ligue réaffirme-t-il la décision des pays arabes de demander à l'ONU d'accepter l'adhésion de l'État de Palestine à l'ONU, un État dans les frontières de 1967 et avec Jérusalem-Est pour capitale; de prendre les mesures nécessaires pour faire aboutir cette demande; et de demander au Secrétaire général de l'ONU de poursuivre ses efforts afin de fournir tout l'appui nécessaire à l'initiative arabe.

M. SLIMANE CHIKH, Observateur permanent de l'Organisation de coopération islamique (OCI) auprès des Nations Unies à Genève, a donné lecture de l'allocation du Secrétaire général de l'OCI à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, dans lequel M. Ekmeleddin Ihsanoglu affirme que cette année, la Journée est célébrée dans un contexte où la cause de la Palestine connaît une situation critique en raison des violations constantes du droit international par Israël et de l'impasse politique résultant de l'entêtement du Gouvernement israélien et de son refus de se conformer aux fondements qui sous-tendent le processus de paix.

Déterminé à perpétuer sa politique de colonisation, Israël a intensifié l'implantation des colonies en Cisjordanie et dans la partie Est d' d'Al Qods Al Charif occupée, «où sévissent des colons débridés qui se livrent à toutes formes de ravage», poursuit M. Ihsanoglu dans son message. L'année en cours a connu une forte recrudescence de la violence pratiquée par ces colons, allant des mauvais traitements infligés aux Palestiniens à l'attentat à leur vie et à l'anéantissement de leurs ressources agricoles, par la destruction et l'incendie de milliers d'oliviers fructifères, l'inondation des terres par les eaux usées, la pollution de l'environnement, le pillage des biens et des ressources naturelles, précise-t-il. Ces colons poursuivent, en même temps, leurs agressions contre les mosquées de la Cisjordanie qu'ils ne cessent de profaner et d'incendier, a-t-il insisté. La colonisation ne saurait être

dissociée du crime que constitue la poursuite de la construction du mur de séparation raciste, qui vise à consacrer de nouveaux faits accomplis sur le terrain, empêchant l'établissement d'un État palestinien jouissant d'une continuité géographique en Cisjordanie et à Gaza, ajoute M. Ihsanoglu. Parallèlement, Israël maintient le blocus inique imposé à Gaza. Il est grand temps que la justice internationale prenne son cours, soumette Israël à la volonté internationale et lui impose le respect des dispositions du droit international qu'il ne cesse de violer comme s'il était au dessus des lois, déclare le Secrétaire général de l'OCI.

L'OCI a exprimé son soutien total à la Palestine pour accéder à son droit d'être membre des Nations Unies, souligne en outre M. Ihsanoglu par la voix de l'Observateur de l'OCI à Genève. «Nous pensons que l'adhésion de la Palestine à l'ONU est un droit qui mérite d'être soutenu par tous les pays du monde épris de paix et de justice», affirme-t-il, ajoutant que cette adhésion constitue un facteur pouvant aider à trouver une solution pacifique du conflit conforme aux résolutions de la légalité internationale qui ne reconnaît pas l'occupation par Israël des territoires palestiniens, y compris d'Al Qods Al Charif. Pour l'OCI, la reprise du processus de paix pour atteindre les objectifs ayant présidé à son lancement dépend de certains critères et avant tout de l'arrêt des implantations coloniales. Des négociations dont les conclusions sont définies par Israël, à travers la modification du statu quo et l'imposition de ses conditions n'ont guère de signification, fait observer le Secrétaire général de l'OCI souligne que selon. Le succès des négociations dépend dans une large mesure d'un calendrier clair, de mécanismes de mise en œuvre et d'un contrôle international crédible et à-même d'intervenir de façon impartiale, conclut-il.

M. HISHAM BADR (Égypte au nom du Mouvement des pays non alignés), a condamné la campagne de colonies de peuplement en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, le blocus de la bande de Gaza, la détention et l'emprisonnement de milliers de Palestiniens et toutes les autres mesures de châtiment collectif contre le peuple palestinien, les violations du droit international relatif aux droits de l'homme et des résolutions des Nations Unies. Le Mouvement reste très préoccupé par le manque de progrès réels dans la réalisation d'une paix durable, juste et définitive entre Israël et les Palestiniens. La communauté internationale doit faire beaucoup plus pour régler d'urgence la situation, et doit répondre à ses obligations. Israël doit abandonner les politiques qui compliquent encore la situation, principalement sa politique de colonisation. Israël doit prendre des mesures concrètes pour améliorer la confiance s'agissant de ses intentions et de ses pratiques, notamment le gel complet des activités de colonisation dans les territoires palestiniens occupés, la libération des nombreux détenus et prisonniers palestiniens, la levée des barrières et des postes de contrôle en Cisjordanie et la réouverture des institutions palestiniennes à Jérusalem-Est. Le Mouvement espère que le jour viendra dans un proche avenir où il pourra célébrer avec le peuple palestinien son indépendance et l'accession à la souveraineté de la Palestine.

M. GEORGES-RÉMI NAMEKONG (Union africaine) a déclaré que cette Journée demeure une occasion pour la communauté internationale de s'interroger sur l'évolution de la situation dans les territoires occupés année après année. On ne peut malheureusement que conclure à une détérioration de la situation sur le terrain caractérisée par une augmentation de l'oppression du peuple palestinien, non seulement en termes d'intensité des agressions et des attaques aveugles et disproportionnées du pouvoir d'occupation, mais aussi par la nature et de l'étendue des agressions et attaques. Le Conseil des droits de l'homme a constaté un processus politique réduit à néant par l'obstination du pouvoir d'occupation à maintenir sa politique de colonisation à Jérusalem-Est. À ces conclusions viennent s'ajouter les rapports de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme et du Secrétaire général de l'ONU, ainsi que les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Sur le continent africain, le Conseil exécutif de l'Union africaine a regretté, en juillet dernier, l'absence de progrès dans le processus de paix et le piétinement des pourparlers entre Palestiniens et Israéliens sous les auspices des États-Unis et a réitéré sa solidarité indéfectible au peuple palestinien tout en condamnant la politique israélienne d'occupation et d'agression ainsi que les pratiques israéliennes inhumaines contre les détenus palestiniens. Le Conseil exécutif de l'Union africaine a exhorté le Gouvernement israélien à cesser ses activités d'implantation de colonies de peuplement dans tous les territoires palestiniens occupés depuis 1967. L'Union africaine reste attachée à une résolution pacifique et durable du conflit. Une paix juste et globale ne peut être réalisée sans le

retrait complet d'Israël des territoires palestiniens et des États arabes occupés. Elle est attachée à une solution fondée sur deux États, dont un État palestinien indépendant conformément à l'initiative de paix arabe. C'est dans ce contexte que l'admission de la mission de la Palestine en tant qu'État à part entière au sein de l'UNESCO ne peut être que saluée. Le Conseil exécutif de l'Union africaine a en outre demandé à tous ses États membres de fournir leur appui à la Palestine en vue d'obtenir l'adhésion pleine et entière de l'État palestinien aux Nations Unies. Il a aussi demandé à tous les États qui ne l'ont pas fait de reconnaître l'État palestinien dans les plus brefs délais. Il enfin invité le Conseil de sécurité à convoquer une réunion d'urgence sur le statut de l'État palestinien.

MME ANA VILLANUEVA, de l'Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines, au nom des ONG accréditées auprès du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a souligné que ces derniers jours, « nous avons tous été témoins d'une forte revendication en faveur de la reconnaissance d'un État palestinien », comme en témoignent le vote par la Conférence générale de l'UNESCO de l'admission de la Palestine comme État membre de cette Organisation et la demande adressée à l'Assemblée générale des Nations Unies par le Président palestinien en septembre dernier. Le droit à l'autodétermination du peuple palestinien, comme pour tous les peuples, est un droit inaliénable qui ne saurait dépendre de négociations; il en va de même du droit des réfugiés de rentrer dans leurs foyers.

Mme Villanueva a donc demandé aux Nations Unies d'appuyer tous les efforts internationaux visant à mettre un terme à l'occupation, de protéger le droit à l'autodétermination et d'assurer la mise en œuvre de toutes les résolutions des Nations Unies liées à la Palestine et au territoire palestinien occupé, ainsi que de la résolution 1325 du Conseil de sécurité (sur les femmes, la paix et la sécurité). Mme Villanueva a également demandé aux Nations Unies d'intervenir pour lever le siège de Gaza et de protéger et promouvoir les droits de l'homme de toutes les femmes et de tous les hommes et enfants dans tous le territoire palestinien occupé. Elle a par ailleurs demandé à la communauté internationale, à la société civile et aux organisations non gouvernementales de prendre toutes les mesures non violentes nécessaires afin d'amener Israël à s'abstenir de toute nouvelle expansion; elle leur a aussi demandé de soutenir la campagne en faveur du boycott et des sanctions contre les biens et services en provenance des colonies israéliennes en terre palestinienne.

M. IBRAHIM KHRAISHI, Observateur permanent de la Palestine, a donné lecture d'un message transmis par le Président de l'Autorité Palestinienne, M. Mahmoud Abbas, dans lequel ce dernier remercie tous les participants à cette commémoration annuelle, rappelant que tous souhaitent l'indépendance de la Palestine comme État souverain dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est pour capitale. En fait, rappelle M. Abbas dans son message, Israël a aujourd'hui beaucoup plus de terres que ce qui lui avait été accordé lors du partage de 1947. Cette injustice historique infligée au peuple palestinien présente plusieurs visages, poursuit-il, évoquant en particulier les plus de quatre millions de Palestiniens déplacés, la judaïsation de Jérusalem et ce qui se produit à Gaza, ainsi que d'innombrables pratiques illégales. Israël rejette toutes les décisions de la communauté internationale et se considère au dessus des lois, déplore M. Abbas dans son message. Il rappelle que les Palestiniens ont, depuis les accords d'Oslo de 1993, mené des négociations directes et indirectes avec Israël mais qu'Israël continue, en particulier, ses implantations de colonies. Aussi, M. Abbas en appelle-t-il à la reconnaissance de la Palestine sur les frontières de 1967.

Si Israël souhaite négocier sur la base des frontières de 1967, il ne faut pas empêcher la Palestine de devenir membre des Nations Unies, poursuit le Président de l'Autorité palestinienne, avant de rappeler que les implantations de colonies et les saisies de terres palestiniennes sont illégitimes. M. Abbas se dit affligé par la politique de sélectivité et de deux poids, deux mesures dans l'application du droit international. Nous sommes un peuple qui tient à sa terre et qui y restera, insiste-t-il, avant de préciser que l'État de Palestine sera un État démocratique et pluraliste qui ne connaîtra aucune discrimination sur la base de la religion, ni de la race.

Ce document est destiné à l'information; il ne constitue pas un document officiel